

Le wallon

PAUL LEFIN

Le wallon appartient au groupe des dialectes belgo-romans, au même titre que le picard et le gaumais (lorrain de Belgique).

Le wallon se subdivise lui-même en:

—est: wallon ou liégeois,

—sud: wallon ou wallo: -lorrain, voir carte SVP.

—centre: wallon ou namurois,

—ouest: wallon ou wallo: -picard.

Le wallon est un parler roman d'origine latine, avec un substrat celtique et des influences germaniques.

Dès le 12^e S. existe une "scripta" française fortement marquée par le wallon, mais cette influence va aller en diminuant au cours des siècles tandis que s'installe un bilinguisme français-wallon.

Les premiers textes littéraires écrits en wallon remontent au début du 17^e S. (peut-être fin du 16^e S.) Ce sont surtout des chansons d'action, des poèmes de circonstance; le théâtre n'apparaîtra qu'au 18^e S. et se développera au 19^e S. La prose apparaît au 19^e S.

Les premiers textes en wallon proviennent du pays de Liège.

Un système orthographique sera proposé en 1905 par le philologue Jules FELLER et des dictionnaires appliquant ce système verront le jour dans les cinquantes années qui suivront: Jean HAUST et Elisée LEGROS.

Un atlas linguistique de la Wallonie est en cours d'élaboration.

Quatre tomes sont parus, un est en souscription, quatre en préparation; l'ensemble doit comprendre une vingtaine de tomes.

Le système orthographique FELLER repose sur un compromis entre la notation phonétique et l'analogie avec la langue française, priorité étant accordée à la phonétique.

Comme le français, le wallon utilise les caractères romains, ceux-ci ont à peu près

la même valeur représentative des sons qu'en français.

La Wallonie, comprise entre la Flandre au nord, la République Fédérale d'Allemagne et le Grand-Duché du Luxembourg, à l'est, la France au sud et à l'ouest, couvre une superficie de 17.000 Km².

Elle est parcourue, d'ouest en est, par le sillon industriel Sambre-Meuse, fortement touchée par la crise économique; au nord de ce sillon s'étendent les plaines agricoles de Hesbaye, du Brabant et de la Picardie, au sud, les massifs forestiers des Ardennes, précédés des zones de cultures et d'élevages du Pays de Herve, du Condroz et de la Thudinie.

La population totale de la Wallonie compte environ 3.100.000 habitants dont 2.300.000 appartiennent au domaine strictement wallon.

Bruxelles, capitale de la Belgique, est francophone mais n'est pas wallonne. La communauté francophone belge compte environ 4.100.000 hab. contre 5.700.000 néerlandophones et 65.000 germanophones.

Ceux qui parlent le wallon parlent également le français.

On peut évaluer à environ 650.000 ces bilingues franco-wallons qui se répartissent ainsi:

—Province de Liège	: 240.000
—Province de Namur	: 100.000
—Province de Hainaut	: 180.000
—Province de Luxembourg	: 50.000
—Arrondissement de Nivelles (Brabant)	: 30.000 ¹

On peut évaluer à 30% environ les habitants de la Wallonie qui sont bilingues actifs; 35% environ sont des bilingues passifs. Mais on estime à 800.000, le nombre des personnes qui comprennent la langue parlée.¹

5. Le wallon s'est pas une langue officielle, cependant un décret du 2 février 1983 autorise l'apprentissage du wallon dans les écoles². Le wallon fut autrefois interdit et combattu dans l'enseignement.

6. Le décret mentionné ci-dessus ne rend pas obligatoire l'enseignement du wallon alors que l'enseignement du flamand (langue majoritaire en Belgique) l'est devenu depuis 1986.

En fait, l'enseignement du wallon dépend du bon vouloir des enseignants et du chef d'établissement scolaire. Les grilles horaires et les programmes ne facilitent guère l'application du décret.

¹ Suivant le rapport du Conseil de l'Europe, audition de mai 1984.

² Le Conseil de la Communauté française de Belgique (Wallonie et Bruxelles) a compétence pour légiférer dans toutes les matières culturelles. Ses lois sont appelées "décrets".

Le wallon est présent dans les moyens de communication de masse.

a) A la télévision, RTBF 1 et Télé 2 diffusent chaque semaine un programme en wallon (le samedi après-midi sur la chaîne RTBF 1, le lundi soir sur Télé 2). Depuis peu, ce sont deux programmes différents. Auparavant, Télé 2 reprenait le lundi soir l'émission de RTBF 1 du samedi après-midi: il s'agissait surtout d'oeuvres théâtrales. Ces émissions se placent à des heures d'écoute peu favorables aux jeunes téléspectateurs. Elles sont souvent insérées dans les séries destinées aux personnes âgées.

b) A la radio, la RTBF diffuse chaque semaine une émission régionale, pour les provinces de Liège, Namur, Luxembourg, Brabant wallon et Hainaut. Cette émission se situe le vendredi soir. Un billet wallon hebdomadaire est lu.

Télévision et radio organisent chaque année un concours intitulé *le Gran Prix de la Chanson Wallonne*, concours qui intéresse toute la Wallonie, rassemble de nombreux candidats et suscite beaucoup d'intérêt. Son but est de promouvoir la chanson en wallon auprès des jeunes interprètes, des compositeurs, des auditeurs et des éditeurs.

Certaines radios libres consacrent aussi une émission hebdomadaire à la langue wallonne pour des chansons, des monologues...

c) Dans la presse, des chroniques hebdomadaires en wallon paraissent dans "*Vers l'Avenir*", "*L'Avenir du Luxembourg*", "*La Wallonie*", "*La Nouvelle Gazette*", et "*Le Jour-Le Courrier*".

L'Union Royale des Fédérations Dramatiques et Littéraires Wallonnes accorde un prix biennal, "Coq de cristal" à un producteur de radio et de télévision ainsi qu'à un journaliste, pour promouvoir l'emploi du wallon dans les moyens de communication de masse.

Plusieurs périodiques et bulletins trimestriels sont édités en faveur du wallon pour des sociétés littéraires ou culturelles.

Différents organismes encouragent l'enseignement du wallon: le Centre de Recherche et d'Information du Wallon à l'Ecole, pour la région liégeoise, le Centre d'Information et de Documentation du Wallon à l'Ecole dans le Luxembourg, le Centre d'Action pour le Wallon à l'Ecole dans la région de Charleroi.

Ces organismes éditent des fascicules, des cassettes et des disques destinés à l'enseignement. Ils organisent l'animation pédagogique.

Des sociétés comme l'Union Royale des Fédérations Dramatiques et Littéraires Wallonnes et la Société de Langue et de Littérature Wallonnes ont de nombreuses activités en faveur du wallon: publications, éditions, expositions, concours... Chaque année l'URFDLW organise un tournoi théâtral: *Le Grand Prix du Roi Albert*, Prix qui fêtera en 1987 son cinquantième anniversaire; la S.L.L.W. a encouragé l'édition d'une importante anthologie de la littérature wallonne. On peut évaluer à un millier le nombre de recueils de poésies et à plus de dix mille pièces de théâtre le fond littéraire wallon.